

Circonscription Chambéry 1 - Débat n°1

Type de débat : **Réunion d'école publique**

Sujet n° 2 : Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

L'ensemble des discussions et propositions repose sur le principe de base suivant, assez largement et collectivement établi :

L'Europe constitue une réalité économique jugée politiquement nécessaire pour établir un équilibre planétaire entre les différentes puissances.

Le rôle de l'Education Nationale n'est pas de « fabriquer » des travailleurs au service de l'Economie, mais de permettre à l'enfant :

D'accéder à une connaissance de l'Europe, de ses composantes et de ses cultures.

De développer une citoyenneté européenne bâtie sur l'apprentissage mais écartant toute perte d'identités nationales et régionales, patrimoine du passé et du présent.

De bénéficier le plus largement possible de possibilités de mobilité, pour tout élève devenu adulte.

Ces priorités ne devant à aucun moment occulter la part importante que représente la référence méditerranéenne dans nos composantes sociales (Maghreb en particulier).

1. CONNAISSANCE DE L'EUROPE

La connaissance des différents états composant l'Europe est le principe essentiel d'acceptation d'autres cultures, base fondamentale d'une unité européenne. L'apprentissage des langues est un moyen technique pour y parvenir, mais il ne peut résumer à lui seul cette ouverture. L'enseignement français doit donc officiellement tendre vers une appropriation de ces connaissances. Certaines stratégies existent et/ou doivent être développées :

Apprentissages des langues : les avis sont partagés sur la qualité de l'apprentissage actuellement pratiqué, « la France n'est pas bonne dans ce domaine » et « Nous ne sommes pas si mauvais que ça » constituant deux discours largement utilisés.

Mais ressortent unanimement du débat : le caractère essentiel de ce type d'acquisition scolaire, la nécessité d'un apprentissage plus précoce pour une meilleure appropriation, l'obligation pour l'Etat d'une définition précise de la place de l'anglais dans l'enseignement (le système actuel repose sur une forte ambiguïté dans les choix possibles de première langue en collège, l'école élémentaire entérinant « en douceur » la langue unique... future langue économique de l'Europe ?), et enfin la nécessité d'une formation professionnelle authentique pour les enseignants, appelés à généraliser cette discipline.

Il est également clairement énoncé que l'apprentissage des langues ne peut être dissocié de « l'apprentissage culturel ».

Echanges scolaires internationaux : ils constituent une opportunité incontestable de découverte d'autres géographies, d'autres cultures, d'autres fonctionnements. Nécessairement à développer, ils se heurtent cependant à de nombreuses contraintes : familiales (éloignement légitimement difficile à vivre au-delà d'un seuil assez court), temporelles (voyage touristique court ou long séjour d'apprentissage ?), économiques (coût des séjours à la charge des familles ? des collectivités locales de plus en plus sollicitées ?), professionnelles (volontariat ou obligation pour les enseignants ?), juridiques (responsabilité permanente de l'encadrement pédagogique ?).

Et comment généraliser cette pratique, si l'on veut bien considérer que l'Ecole de la République doit pouvoir offrir les mêmes bases fondamentales à tous les enfants ?

Les cours de Langues et Cultures d'Origine (ELCO) : autrefois pratiqués sur un mode « intégré », ils permettaient aux classes concernées une authentique découverte des cultures. Transformés au fil des ans en cours « différés » (parce que trop accaparateurs de temps dans des emplois du temps officiels non adaptés) ils ont perdu de leur puissance, les enfants concernés se limitant aux élèves de la nationalité « ciblée ». Une réflexion doit s'engager sur la modernisation de ces pratiques, jugées d'autant plus riches que les intervenants sont d'authentiques enseignants des pays d'origine. Classes européennes : elles figurent au rang des avancées positives de l'Education Nationale dans sa démarche d'ouverture vers l'Europe. Elles revêtent malheureusement trop souvent un caractère élitiste, servent de prétexte à dérogation de secteur scolaire et ne sont pas représentatives de l'Ecole de la République. Un état des lieux est indispensable pour établir une stratégie nationale qui ne relève pas d'un « marketing scolaire ».

2. CITOYENNETE EUROPEENNE

Considérée comme incontournable, la notion de citoyenneté européenne ne peut, ainsi que le précise le concept de base énoncé en préambule, que s'appuyer sur les principes de découverte, d'échanges, et d'acceptation des autres cultures. Elle implique un SAVOIR ETRE autant qu'un SAVOIR APPRENDRE, son acceptation étant de tous les instants.

Elle ne peut s'appuyer sur la seule école, les parents jouant un rôle quotidien fondamental dans la vie citoyenne.

Elle demande une redéfinition des concepts d'intégration qui réglementent actuellement notre vie sociale. Un Russe venant vivre en France doit-il être assimilé à un Français, ou au contraire doit-il garder son authenticité pour devenir source d'enrichissement culturel ? Au nom de quoi renierait-il ses origines, sa culture, ses coutumes, sa religion ?

Elle ne doit pas empêcher l'expression du patrimoine national, dans toutes ses composantes (culture générale, cultures et langues régionales, ...)

La mobilité sans cesse croissante des familles (raisons personnelles, économiques ou professionnelles) crée une ouverture d'esprit et une curiosité naturelle chez les enfants qui devraient théoriquement favoriser l'ouverture européenne.

3. MOBILITE DES CITOYENS EN EUROPE

De plus en plus développée sur le plan touristique, elle s'avère également en voie de développement sur le plan professionnel.

L'harmonisation des diplômes (en cours) est un concept fondamental de mobilité devant permettre de façon indissociable :

La possibilité de faire des études universitaires et/ou professionnelles qualifiantes sans appréhension de non reconnaissance.

La possibilité d'utiliser les diplômes acquis pour faire valoir le droit au travail sur tout le territoire européen.

Encore faut-il pouvoir admettre la « citoyenneté des employeurs » pour lutter contre l'utilisation d'une main d'œuvre à bon marché que l'inégalité du niveau économique des états favorise largement...

4. OBSTACLES ENONCES

Au rang des difficultés majeures que rencontrera la mise en place d'un système éducatif tourné vers l'Europe, figurent incontestablement :

La difficulté de généralisation, pourtant indispensable à l'Ecole de la République, des actions localement existantes.

La décentralisation annoncée, qui travaille à contrario des principes abordés dans la discussion.

Sujet n° 5 : Quel socle commun de connaissances et de règles de comportement , les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Pour répondre à cette question , il a d'abord été souligné :

- la trop grande dispersion, dans l'enseignement primaire,
- des contenus trop ambitieux par rapport au volume horaire ,
- la remise en question de la notion de transversalité,
- l'impérative nécessité d'un recentrage sur des domaines fondamentaux ?

Une réflexion s'est aussi engagée sur :

- des éléments qui pourraient contribuer à la réussite des élèves et les moyens matériels et humains nécessaires à cette réussite (conclusion)

1. LA DISPERSION

Le socle commun n'est pas extensible à l'infini . On a rajouté de nombreuses disciplines au fil des années telle que l'informatique, les langues vivantes ... dans un même volume horaire . Par ailleurs , de nombreuses activités (visites culturelles, activités sportives nécessitant un déplacement à l'extérieur) participent à cette dispersion . Le personnel du RASED évoque la difficulté à travailler de façon suivie dans les classes en raison de ces activités multiples .

L'école ne s'est –elle pas perdue en voulant tout conjuguer ?

Les parents dénoncent cette dispersion mais en même temps , pour certains d'entre eux , ont tendance à exercer des pressions en faveur de sorties diverses (culturelles , sportives) . Ils soulignent aussi le manque de cohérence de ces activités avec le projet d'école, dans certains groupes scolaires .

2. DES CONTENUS TROP AMBITIEUX PAR RAPPORT AU VOLUME HORAIRE :

Les I.O. ne sont-elles pas trop ambitieuses dans certains domaines ? L'assemblée fait remarquer la difficulté de traiter de la maîtrise de la langue en 2h30 . On pense davantage en terme de réflexion , de découverte et d'analyse des phénomènes . Cette démarche n'est pas adaptée à des élèves jeunes qui ne peuvent avoir le recul nécessaire pour une analyse critique . Les parents concluent sur la disproportion de l'attitude demandée aux enfants au regard de leurs connaissances . L'apprentissage des règles de la langue nécessite du temps . Les contenus demandés sont trop ambitieux par rapport à l'âge et aux capacités des élèves .

3. REMISE EN QUESTION DE LA NOTION DE TRANSVERSALITE

Cette remise en cause est le seul fait des parents d'élèves . Ils pensent en effet qu'elle devrait intervenir plus tardivement .

4. NECESSITE D'UN RECENTRAGE SUR LES DOMAINES FONDAMENTAUX

La maîtrise de la langue et savoir compter sont unanimement cités comme étant essentiels à l'école primaire . La maîtrise de la langue a fait l'objet d'un développement plus important . On rappelle l'importance de la maîtrise de la compréhension de l'oral et de l'écrit . On ne peut rien construire si ce socle n'est pas solide .

Maîtriser la langue passe aussi par des exercices rébarbatifs, systématiques . Les enfants semblent moins réceptifs à ce type d'activités. L'apprentissage technique se heurte à un manque de motivation des élèves . Par ailleurs , il convient de s'interroger sur la valeur de l'écrit dans le système quotidien . Pour les parents , la notion de motivation ne doit pas se poser.

Les enseignants soulignent que la mission de l'école est de faire approcher une grammaire implicite qui deviendra explicite au collège . La question se pose aussi de savoir s'il n'y a pas un conflit d'exigences entre ce que l'école est capable de produire et les attentes des familles et du collège .La langue écrite française est très difficile par rapport à l'oral . Le temps d'apprentissage est long .L'idéal serait de faire acquérir ces compétences sur le long terme .

5. DES ELEMENTS CONTRIBUANT A LA REUSSITE DES ELEVES

Ce qui participe à la réussite des élèves :

- Des enseignants expérimentés dans les zones sensibles
- Une équipe enseignante stable
- Un travail en équipe régulier
- Des parcours individualisés pour les élèves ,
- Des projets permettant aux élèves en difficulté de retrouver motivation et intérêt (cela peut apparaître contradictoire avec le recentrage sur les fondamentaux évoqué plus haut)
- Une meilleure articulation CM2/6^{ème} pour une meilleure adaptation des élèves en difficulté
- Une année supplémentaire, si besoin, pour acquérir les compétences de base avant l'entrée en 6^{ème}
- La nécessité que toutes les compétences de fin de cycle soit acquises avant de passer à une autre étape . L'idéal selon les parents , serait d'arriver à une éducation linéaire
- La nécessité de donner à l'enfant le goût de l'effort (décalage entre ce qui est demandé aux enfants et l'image qu'ils reçoivent du monde : jeux ,loisirs)
- Une meilleure intégration des familles, en particulier celles qui ne rentrent pas facilement à l'école

Sujet n°12 : comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Les partenaires de l'Ecole ont été définis comme les réseaux d'aide, psychologues scolaires et centres de soins d'une part, les collectivités locales d'autre part. Le rôle des média a également été évoqué.

1. QUELLE EST LA PLACE DES PARENTS A L'ECOLE ?

Aujourd'hui, la présence des parents à l'école se limite bien souvent à l'encadrement des sorties scolaires à l'extérieur de l'établissement. On a le sentiment d'une démobilitation générale : les parents qui n'ont pas la capacité de soutenir le travail de leurs enfants se détournent de l'école. Mais ce désintérêt ne se vérifie pas seulement dans les quartiers défavorisés et n'est donc pas toujours une question d'incapacité ou de moyens. Dans une société où le nombre de familles mono parentales est croissant et où la majorité des mères de familles travaillent, peut-on parler de démobilitation ? Il semble plutôt que l'école n'ait pas pris en compte cette évolution sociale.

Cela pose le problème du rôle de l'école : doit-il se limiter à l'enseignement ou assurer aussi l'éducation des enfants ? L'école et les familles devraient travailler en partenariat sur ce sujet, or ce n'est pas toujours le cas. Les enseignants ont le sentiment que la famille délègue de plus en plus l'éducation des enfants à l'Ecole. Ce fait apparaît comme une conséquence de l'évolution de la société, où la cellule familiale est moins présente qu'autrefois et où les attentes vis-à-vis de l'Ecole ne sont plus les mêmes.

La volonté de communication entre enseignants et parents est réelle mais se heurte à plusieurs obstacles et en particulier au manque de temps. Il y a aussi un problème de confiance entre enseignants et parents : ces derniers ayant parfois eu un rapport difficile avec l'Ecole dans leur enfance. De leur côté, les enseignants se sentent souvent agressés, dévalorisés, face à une remise en cause permanente de leurs compétences (image véhiculée aussi par les média). Ils souffrent d'un manque de reconnaissance et ont souvent l'impression que l'Ecole est devenue un dû. Paradoxalement, les familles ressentent aussi une certaine méfiance de la part des enseignants lorsqu'elles essaient de s'intégrer.

Par ailleurs, la complexité du système éducatif est un frein pour les parents : ils souhaiteraient mieux le connaître. Ils aimeraient également que leur parole soit davantage prise en compte lorsqu'ils soulèvent un problème grave concernant, par exemple, le comportement inquiétant d'un enseignant. Les instituteurs et professeurs des écoles s'étonnent eux-mêmes de ne plus avoir de suivi médical, comme cela se faisait auparavant, et de n'avoir aucun suivi psychologique, alors qu'ils sont en permanence en contact avec des enfants.

Dans quelques écoles, des expériences positives ont permis de développer de meilleures relations entre l'Ecole et les familles, en particulier lors de rencontres informelles.

Face à ces difficultés de communication entre enseignants et parents, les professeurs d'école désireraient être formés pour mieux communiquer avec les familles surtout en cas de difficulté scolaire des enfants.

2. QUELS RAPPORTS L'ECOLE ENTRETIENT-ELLE AVEC SES AUTRES INTERLOCUTEURS ?

L'école et les partenaires éducatifs (centres médico-pédagogiques, SESSAD, psychologues scolaires, réseaux d'aide, etc.)

A l'heure où l'on souhaite intégrer les enfants en difficulté ou handicapés dans les écoles, il n'existe aucun cadre organisationnel pour des rencontres (primordiales) entre l'école et les familles, les psychologues scolaires, les structures de soins (...). Les enseignants aimeraient disposer de temps de concertation pour pouvoir travailler en partenariat avec eux : telle est la condition nécessaire pour une véritable intégration.

Par ailleurs, les moyens actuels sont très insuffisants : comment intégrer des enfants correctement dans des classes surchargées ? Pourquoi n'a-t-on pas de personnel qualifié pour s'occuper des enfants en intégration (au lieu des AVS) ? Pourquoi les enfants qui devraient officiellement bénéficier d'un AVS ne soient pas effectivement accompagnés ?

Il est inquiétant de constater par ailleurs que les réseaux d'aide et les psychologues scolaires, déjà en nombre insuffisant, ont de moins en moins de temps à consacrer aux enfants en difficulté, face à leur surcharge de travail.

Enfin, l'orientation des élèves en difficulté, sortant du système dit « normal » est très complexe. Les familles souhaiteraient être mieux informées sur les possibilités d'orientation qui existent pour leurs enfants.

Les centres de soins et les personnels spécialisés ne sont pas les seuls partenaires de l'Ecole. De nombreux établissements scolaires travaillent aussi en collaboration avec des collectivités locales.

L'Ecole et les collectivités locales :

Beaucoup d'enfants partagent leur temps entre l'école les associations de quartier (Maison de l'Enfance, garderie, etc.). Il pourrait donc être intéressant d'articuler leurs actions dans un contrat éducatif local (C.E.L.), comme c'est déjà le cas dans certaines écoles. On peut se demander pourquoi cela ne s'est pas généralisé à toutes les écoles.

Les familles ont parfois l'impression que les enseignants sont réticents au travail avec des associations de quartier. En fait, ceux-ci estiment qu'ils sont sollicités de toutes parts et qu'ils sont obligés de faire des choix.

Par ailleurs, on peut citer quelques obstacles non négligeables :

la lourdeur de l'organisation de toute sortie, due à des réglementations de plus en plus strictes, le manque de moyens humains (nécessité de trouver des encadrants) et matériels (difficulté de financement des projets). On note à ce sujet des disparités importantes d'une commune à l'autre. le manque de temps pour les concertations.

Toutes ces contraintes sont autant de freins à la mise en place d'un partenariat entre l'Ecole et les collectivités locales.

Dans leur environnement quotidien, les enfants sont également en contact permanent avec les médias, qu'il s'agisse de la télévision, des affiches publicitaires, de la radio, (etc...). Les médias peuvent-ils contribuer à l'enseignement ? De quelle façon ?

Le rôle des médias :

Aujourd'hui, on peut dire que les connaissances ne sont pas uniquement transmises par l'Ecole, mais aussi par les médias : dans certaines familles, la télévision a d'ailleurs remplacé la communication.

Mais quelles connaissances les médias transmettent-ils ? Sont-elles cohérentes avec les enseignements de l'Ecole ? On a plutôt l'impression d'un décalage entre l'image que véhicule l'Ecole et celle transmise par les médias (par exemple, vision d'un monde où tout peut s'obtenir par le jeu ; omniprésence de la violence).

L'Ecole ne doit-elle pas apprendre à analyser et à porter un regard critique sur les images auxquelles les enfants sont confrontés chaque jour ?

Remarques complémentaires sur le débat

Les débats se sont déroulés en deux séances de trois heures sur une même question.

La première, mardi 9 décembre après-midi, a réuni un nombre important d'enseignants (une bonne centaine) du secteur public ; les autres participants étaient très très peu nombreux (exemple de représentation sur un site et pour une question : un chef d'entreprise et un ancien parent d'élève, cadre supérieur retraité).

La seconde, le samedi 13 décembre matin, a rassemblé davantage de parents d'élèves que d'enseignants (exemple de représentation sur un site et pour une question : 4 enseignants seulement + le rapporteur).

Trois priorités pour l'École

1 Nécessité de moyens matériels et humains supplémentaires : allégement des effectifs par classe et suppression des classes à plusieurs niveaux ; élargissement du champ de l'A.I.S. afin de mieux prendre en compte des besoins différenciés ; nécessité d'enseignants supplémentaires dans les groupes scolaires au côté d'enseignants référents afin de participer à des activités de soutien et de permettre de travailler en demi-groupes. Rappel de l'importance du rôle des personnels de RASED - Cadre de vie des élèves à prendre en compte (architecture et fonctionnalité des locaux).

2 Enseignement des langues dès le plus jeune âge avec nécessité de définition du rôle de l'Anglais, ouverture à la connaissance des autres nations, sur un mode officiel (heures « programmées ») et indépendance fondamentale de l'Ecole par rapport au système économique.

3 Volonté du corps enseignant et des familles de communiquer davantage, or le cadre institutionnel fait défaut. Nécessité de donner une image institutionnelle positive du personnel enseignant.